

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 01406

Numéro SIREN : 392 085 361

Nom ou dénomination : 2B DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/022786

BILAN - ACTIF

EXEMPLAIRE POUR GREFFE

Désignation de l'entreprise : Société 2B DESIGN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 37 RUE CROIX BARAGNON 31000 TOULOUSE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Numéro SIRET* 3 9 2 0 8 5 3 6 1 0 0 0 3 9 Neant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, N-1					
				3 1 1 2 2 0 1 8 3 1 1 2 2 0 1 7					
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net				
		1	2	3	4				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	Frais d'établissement *	AB							
	Frais de développement *	CX							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 068	2 188	1 880	3 049			
	Fonds commercial (1)	AH	231 723		231 723	231 723			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 000		3 000				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL							
	Constructions	AP							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR							
	Autres immobilisations corporelles	AT	81 582	67 109	14 473	19 195			
	Immobilisations en cours	AV							
	Avances et acomptes	AX							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS							
	Autres participations	CU							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB							
	Autres titres immobilisés	BD							
	Prêts	BF							
	Autres immobilisations financières*	BH	7 507		7 507	7 237			
TOTAL (II)		BJ	327 879	69 297	258 583	261 203			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL						
		En cours de production de biens	BN						
		En cours de production de services	BP						
		Produits intermédiaires et finis	BR						
		Marchandises	BT	635 149	93 671	541 478	555 882		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 334		11 334			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	217 408	3 060	214 348	112 987		
		Autres créances (3)	BZ	297 905		297 905	192 895		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD						
DIVERS	Disponibilités	CF	109 018		109 018	146 390			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 290		25 290	23 005			
	TOTAL (III)	CJ	1 296 104	96 731	1 199 373	1 031 158			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 623 983	166 028	1 457 955	1 292 361			
Reuvs : (1) Dont droit au bail			28 965	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse : dépôt n° 22786 en date du 13/08/2019

Copie certifiée conforme

BILAN - PASSIF avant répartition

2

Désignation de l'entreprise : Société 2B DESIGN Nant *

Exercice N Exercice N-1

CAPITAUX PROPRES		Autres fonds propres		Provisions pour risques et charges		DETTES (4)		REVENUS	
DA	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :72.520.....)	72 520	72 520	DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	247 480	247 480	IB	Ecart de réévaluation incorporé au capital
DC	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DD	Reserve légale (3)	7 252	7 252	IC	Reserve spéciale de réévaluation (1959)
DE	Reserves statutaires ou contractuelles			DF	Reserves réglementées (3)* (Dont fluctuation des cours			ID	Ecart de réévaluation libre
DG	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	72 445	DP	Provisions pour risques			IE	Reserve de réévaluation (1976)
DH	Report à nouveau			DQ	Provisions pour charges	47 000	47 000	IF	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *
DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	82 408	82 408	DR	TOTAL (III)	47 000	47 000	IG	
DJ	Subventions d'investissement			DS	Emprunts obligataires convertibles			IH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP
DK	Provisions réglementées *			DT	Autres emprunts obligataires			EG	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
DL	TOTAL (I)	482 105	482 105	DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	114 525	114 525	EF	
DM	Produit des émissions de titres participatifs			DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		EA	Autres dettes
DN	Avances conditionnées			DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	118 236	118 236	EB	Produits constatés d'avance (4)
DO	TOTAL (II)			DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	491 759	491 759	EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)
DP	Provisions pour risques			DY	Dettes fiscales et sociales	91 944	91 944	ED	Ecart de conversion passif *
DQ	Provisions pour charges	47 000	47 000	EA	Autres dettes	112 387	112 387	EC	TOTAL (IV)
DR	TOTAL (III)	47 000	47 000	EB	Produits constatés d'avance (4)			EG	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
DS	Emprunts obligataires convertibles			EC	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 740	348 740	EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP
DT	Autres emprunts obligataires			ED	Dettes fiscales et sociales	98 277	98 277		
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	114 525	114 525	EE	TOTAL (V)	928 851	928 851		
DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		EF	Ecart de conversion passif *	729	729		
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	118 236	118 236	EG	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 038 547	1 038 547		
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	491 759	491 759	EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	100 000	100 000		
DY	Dettes fiscales et sociales	91 944	91 944						
EA	Autres dettes	112 387	112 387						
EB	Produits constatés d'avance (4)								
EC	TOTAL (IV)	928 851	928 851						
ED	Ecart de conversion passif *	729	729						
EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	1 457 955	1 457 955						
EF	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								
EG	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 038 547	1 038 547						
EH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	100 000	100 000						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : Société 2B DESIGN		Exercice N			Exercice (N-1)		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 369 891	FB	2 029	FC	2 371 920	1 659 779	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG		FH		FI	6 557	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 369 891	FK	2 029	FL	2 371 920	1 666 337	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 582	2 017	
	Autres produits (1) (11)					FQ	137	521	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 376 639	1 668 874
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 545 955	1 083 909	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(52 252)	(77 959)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	445 815	365 306	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 026	10 908	
	Salaires et traitements*					FY	181 694	159 516	
	Charges sociales (10)					FZ	66 994	61 364	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	7 230	7 370
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	69 716	15 342
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 055	356	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 276 233	1 626 111	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	100 406	42 763	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 941	2 727	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	2 941	2 727	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 319	1 894	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 319	1 894	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	622	833	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	101 028	43 596	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 457 955.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 371 919.63 Euros et dégageant un bénéfice de 82 407.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

{ Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 480 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 480 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	10 480

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Augmentations	Révaluations	Acquisitions	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	d'exercice	debut	debut	debut
			Installations générales agencements aménagements divers	71 587	235 790	235 790	71 587	2 760
			Matériel de transport	2 760	83 003	83 003	2 760	8 656
			Matériel de bureau et informatique, Mobilier	83 003	83 003	83 003	8 656	8 656
			Prêts, autres immobilisations financières	7 237	7 237	7 237	7 237	7 237
			TOTAL	7 237	326 030	326 030	7 237	7 237
			TOTAL GENERAL	7 237	326 030	326 030	7 237	7 237
				270	4 609	4 609	270	270

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			238 790	
Installations générales agencements aménagements divers			71 587	
Matériel de transport		2 760		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 995	
TOTAL		2 760	81 582	
Prêts, autres immobilisations financières			7 507	
TOTAL			7 507	
TOTAL GENERAL		2 760	327 879	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 019	1 169		2 188
Installations générales agencements aménagements divers	54 117	4 865		58 982
Matériel de transport	2 760		2 760	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 931	1 195		8 127
TOTAL	63 809	6 060	2 760	67 109
TOTAL GENERAL	64 827	7 230	2 760	69 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 169				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 865				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 195				
TOTAL	6 060				
TOTAL GENERAL	7 230				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	47 000				47 000
TOTAL	47 000				47 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	27 015	66 656			93 671
Sur comptes clients		3 060			3 060
TOTAL	27 015	69 716			96 731
TOTAL GENERAL	74 015	69 716			143 731
Dont dotations et reprises d'exploitation		69 716			

La provision pour risque et charges correspond à un litige prud'hommal pour un montant de 28 000 € et un litige commercial pour un montant de 19 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Etat des dettes	
Autres immobilisations financières	Montant brut	Montant brut	TOTAL
0	7 507	100 000	928 851
Clients douteux ou litigieux	3 672	491 759	230 623
Autres créances clients	213 736	10 753	2 346
Personnel et comptes rattachés	3 551	40 813	33 148
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190	4 884	4 884
Taxe sur la valeur ajoutée	31 441	40 813	33 148
Groupe et associés	220 406	10 753	2 346
Débiteurs divers	53 651	491 759	33 148
Charges constatées d'avance	25 290	5 985	4 884
	551 937	100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884
		10 753	4 884
		491 759	4 884
		5 985	4 884
		100 000	4 884
		14 525	4 884
		491 759	4 884
		10 753	4 884
		40 813	4 884
		4 884	4 884
		40 813	4 884

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
		Augmentation	Diminution
635 149	582 897	52 252	
Marchandises			
- Marchandises revendues en l'état			
635 149	582 897	52 252	
Approvisionnements			
Total I			
635 149	582 897	52 252	
Production			
Production en cours			

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	94 249
Total	94 249

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 913
Dettes fiscales et sociales	23 070
Autres dettes	94 249
Total	271 232

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 290
Total	25 290

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		217 465	
Créances clients et comptes rattachés		4 740	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 324	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	2 371 920
Total	2 371 920

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 369 891
Exportation	2 029
Total	2 371 920

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 319	2 941
Dont entreprises liées		2 941

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				33 757	33 757
Amortissements					
- dotations de l'exercice				2 072	2 072
Total				2 072	2 072
Redevances payées					
- exercice				11 359	11 359
Total				11 359	11 359
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				4 930	4 930
- entre 1 et 5 ans				18 076	18 076
Total				23 006	23 006

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art.531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Ces engagements sont jugés non significatifs compte tenu de l'âge du personnel à la date d'établissement des comptes annuels.

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels	2 950	
- Produit de cession d'éléments d'actifs	4 903	
- Régularisation compte de tiers	7 853	
Total	7 853	
Charges exceptionnelles	1 393	
- Amendes et pénalités	3 449	
- Régularisation compte de tiers	4 842	
Total	4 842	

2B DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 72 520 euros
Siège social : 37 Rue Croix Baragnon,
31000 TOULOUSE
392 085 361 RCS TOULOUSE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 JUIN 2019**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 82 407,83 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes 80 000,00 euros
Le solde 2 407,83 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 74 852,52 euros.

Ce dividende brut unitaire de 20,41 euros sera mis en paiement au siège social le à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

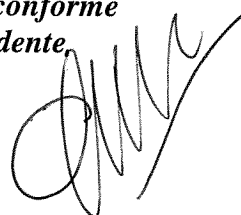
Il est rappelé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31/12/2017	/	50 000 €
31/12/2016	/	/
31/12/2015	/	/

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
La Présidente





EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33525 BRUGES CEDEX
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com



2B DESIGN S.A.S.

37, rue Croix Baragnon
31000 TOULOUSE

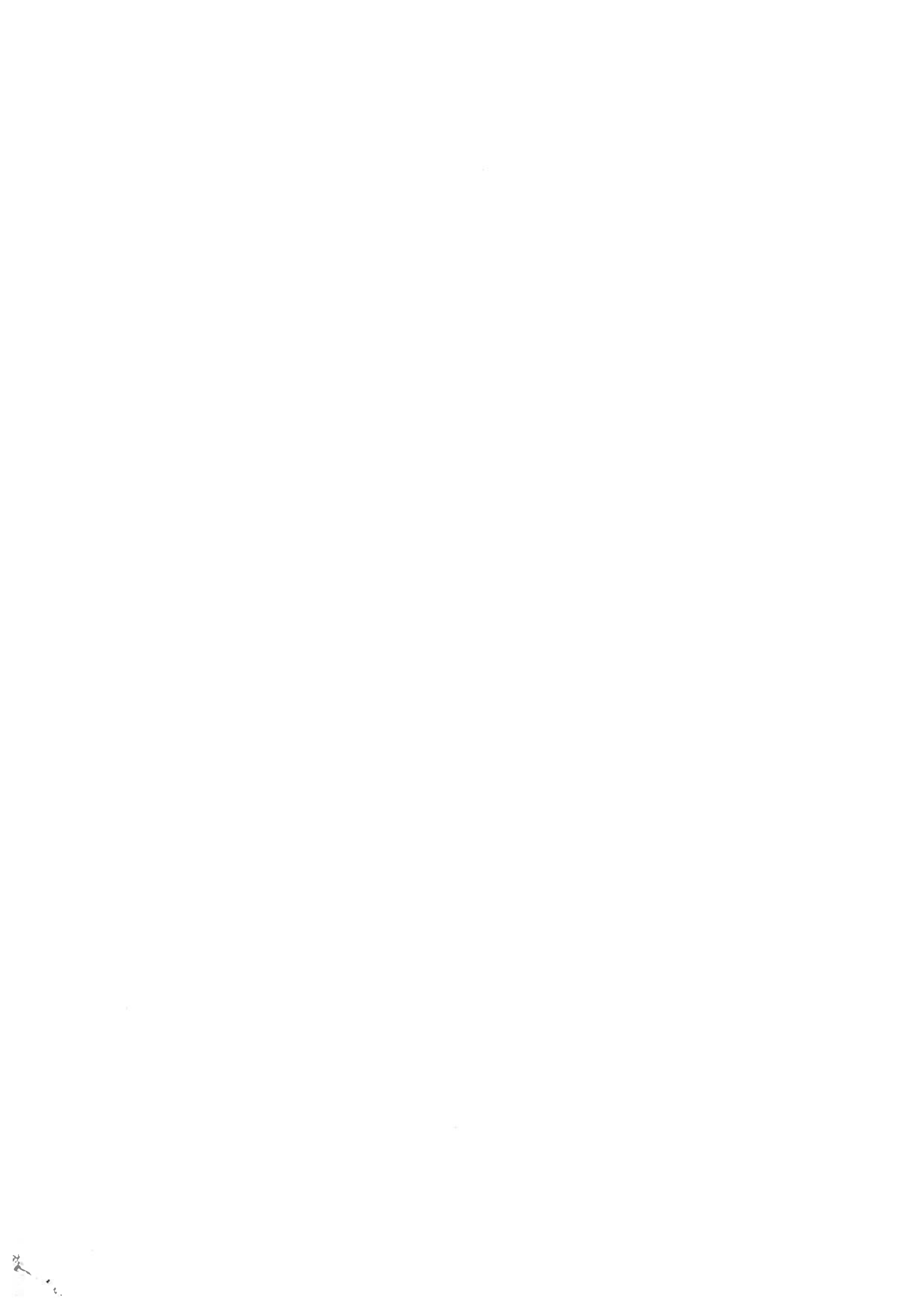
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Dossier suivi par M. Nicolas MALAUZAT
Commissaire aux Comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc





2B DESIGN S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la Société 2B DESIGN,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et l'évaluation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 17 juin 2019
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC



Nicolas MALAUZAT





Bilan

Compte
de
Résultat

Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2017 12	31/12/2017 12
		Brut	Net	Net	Net
		Amortissements et dépréciations (à déduire)			
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	4 068	1 880	3 049	1 169
	Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	231 723 2 188 3 000	231 723 1 880 3 000	231 723 1 880 3 049	3 000 1 169
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles	81 582	14 473	19 195	4 721
	Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	67 109 81 582	67 109 14 473	19 195 14 473	4 721
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations financières (2)	7 507	7 507	7 237	270
	Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	327 879 7 507	69 297 7 507	258 583 7 237	2 620 270
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	635 149	541 478	555 882	14 404
	Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	93 671 11 334 217 408 297 905	541 478 11 334 214 348 297 905	555 882 11 334 112 987 192 895	14 404 11 334 101 361 105 011
ACTIF CIRCULANT	Créances (3)	217 408	214 348	112 987	101 361
	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	297 905 109 018 25 290	214 348 109 018 25 290	112 987 146 390 23 005	89 71 25 53 2 285
ACTIF CIRCULANT	Total III	1 296 104	1 199 373	1 031 158	168 215
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)	96 731	1 199 373	1 031 158	168 215
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 623 983	1 457 955	1 292 361	165 595

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

SAS SYGNATURES

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

28 965
0-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 72 520 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	72 520		72 520			
	Réserves						
	Réserve légale	7 252		7 252			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	72 445		84 155		11 710-	13.92-
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	82 408		38 290		44 118	115.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	482 105		449 697		32 408	7.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	47 000		47 000			
	Total III	47 000		47 000			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 525				14 525	
	Concours bancaires courants	100 000		100 000			
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	118 236				118 236	
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	491 759		348 740		143 019	41.01	
Dettes fiscales et sociales	91 944		98 277		6 333-	6.44-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	112 387		247 919		135 532-	54.67-	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	928 851		794 935		133 916	16.85
	Ecart de conversion passif (V)			729		729-	100.00-
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 457 955		1 292 361		165 595	12.81

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 038 547

795 664

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N	31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	%
	France	Exportation			
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	2 369 891	2 371 920	712 140	42.91
	Production vendue de biens		1 659 779		
Chiffre d'affaires NET	Production vendue de services	2 369 891	1 666 337	6 557	100.00-
	Autres produits	2 369 891	1 668 874	705 583	42.34
Total des Produits d'exploitation (I)	Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	4 582	2 017	2 566	127.22
	Autres produits	137	521	383-	73.63-
Total des Produits d'exploitation (I)		2 376 639	1 668 874	707 765	42.41
Charges d'exploitation (2)	Achats de marchandises	1 545 955	1 083 909	462 046	42.63
	Variation de stock (marchandises)	52 252-	77 959-	25 707	32.98
Charges d'exploitation (2)	Achats de matières premières et autres approvisionnements	445 815	365 306	80 509	22.04
	Autres achats et charges externes *	10 026	10 908	881-	8.08-
Charges d'exploitation (2)	Salaires et traitements	181 694	159 516	22 179	13.90
	Charges sociales	66 994	61 364	5 630	9.17
Charges d'exploitation (2)	Dotations aux amortissements et dépréciations	7 230	7 370	140-	1.90-
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	69 716	15 342	54 374	354.40
Charges d'exploitation (2)	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	1 055	356	699	196.32
	Dotations aux provisions	2 276 233	1 626 111	650 122	39.98
Total des Charges d'exploitation (II)	Autres charges	100 406	42 763	57 643	134.80
1 - Résultat d'exploitation (I-II)					
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
1 964

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
2 234

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS SYGNATURES

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 941		2 727		214	7.84
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 941		2 727		214	7.84
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 319		1 894		425	22.44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 319		1 894		425	22.44
2. Résultat financier (V-VI)	622		833		211-	25.33-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	101 028		43 596		57 432	131.74
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 903				4 903	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 950				2 950	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	7 853				7 853	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 842		437		4 405	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	4 842		437		4 405	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 011		437-		3 448	788.33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	21 631		4 869		16 762	344.26
Total des produits (I+III+V+VII)	2 387 433		1 671 601		715 832	42.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 305 025		1 633 311		671 714	41.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	82 408		38 290		44 118	115.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 1 908

: Redevance de crédit bail Immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

SAS SYGNATURES

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
 Permanence ou changement de méthodes 6
 Informations complémentaires (CICE) 6
 L'utilisation du CICE dans l'entreprise 7

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
 Etat des amortissements 8
 Etat des provisions 8
 Etat des échéances des créances et des dettes 9
 Composition du capital social 9
 Fonds commercial 9
 Evaluation des amortissements 10
 Evaluation des matières et marchandises 10
 Variation détaillée des stocks et des en-cours 11
 Dépréciation des stocks et en cours 11
 Evaluation des créances et des dettes 11
 Dépréciation des créances 11
 Produits à recevoir 11
 Charges à payer 11
 Charges et produits constatés d'avance 12
 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires 12
 Charges et produits financiers concernant les entr. liées 12
 Honoraires des commissaires aux comptes 12

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 13
 Engagements en matière de pensions et retraites 13

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun 13
 Produits et charges exceptionnels 13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 457 955.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 371 919.63 Euros et dégageant un bénéfice de 82 407.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. B31-1/1)

Principes et conventions générales

{ Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, telles que prévues par le Code de commerce (art. L.123-12 et suivants et R.123-172 à R.123-208) et par le Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014) homologué par arrêté du 8 septembre 2014, et modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 10 480 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 10 480 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	10 480

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	235 790	Augmentations	
			Révaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers		71 587		
Matériel de transport		2 760		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 656		1 339
TOTAL	83 003			1 339
Prêts, autres immobilisations financières		7 237		270
TOTAL	7 237			270
TOTAL GENERAL	326 030			4 609

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			238 790	
Installations générales agencements aménagements divers			71 587	
Matériel de transport		2 760		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 995	
TOTAL		2 760	81 582	
Prêts, autres immobilisations financières			7 507	
TOTAL			7 507	
TOTAL GENERAL		2 760	327 879	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 019	1 169		2 188
Installations générales agencements aménagements divers	54 117	4 865		58 982
Matériel de transport	2 760		2 760	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 931	1 195		8 127
TOTAL	63 809	6 060	2 760	67 109
TOTAL GENERAL	64 827	7 230	2 760	69 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 169				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 865				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 195				
TOTAL	6 060				
TOTAL GENERAL	7 230				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	47 000				47 000
TOTAL	47 000				47 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	27 015	66 656			93 671
Sur comptes clients		3 060			3 060
TOTAL	27 015	69 716			96 731
TOTAL GENERAL	74 015	69 716			143 731
Dont dotations et reprises d'exploitation		69 716			

La provision pour risque et charges correspond à un litige prud'hommal pour un montant de 28 000 € et un litige commercial pour un montant de 19 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
Autres immobilisations financières	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
0	7 507	7 507	0
Autres créances clients	213 736	213 736	3 672
Personnel et comptes rattachés	3 551	3 551	190
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	190	190	31 441
Taxe sur la valeur ajoutée	31 441	31 441	220 406
Groupe et associés	220 406	53 651	25 290
Débiteurs divers	53 651	25 290	551 937
Charges constatées d'avance	25 290	559 444	551 937
TOTAL	559 444	559 444	7 507

Etat des dettes			
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
100 000	100 000	100 000	5 985
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 525	491 759	8 540
Fournisseurs et comptes rattachés	491 759	10 753	10 753
Personnel et comptes rattachés	10 753	40 813	4 884
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 813	4 884	33 148
Impôts sur les bénéfices	4 884	2 346	230 623
Taxe sur la valeur ajoutée	33 148	2 346	920 311
Autres impôts taxes et assimilés	2 346	230 623	8 540
Autres dettes	230 623	928 851	18 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000	3 475	3 475
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 475	18 000	18 000
TOTAL	928 851	928 851	18 000

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres			
Nombre de titres	Remboursés	Créés	En fin
18.5000			3 920
Au début			3 920
actions			18.5000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Fonds de commerce			
Montant des éléments		Montant de la dépréciation	
Achetés	Réévalués	Recus en apport	Global
202 757			202 757
202 757			202 757
Total	202 757	202 757	202 757

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Il est composé des fonds commerciaux inscrits au bilan à l'ouverture de l'exercice et qui ne font pas l'objet d'amortissements.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds de commerce est illimitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Variation détaillée des stocks et des en-cours

Variation des stocks	A la fin de l'exercice		Au début de l'exercice	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Marchandises - Marchandises revendues en l'état	635 149	582 897	52 252	
Approvisionnements				
Total I	635 149	582 897	52 252	
Production				
Production en cours				

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	94 249
Total	94 249

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 913
Dettes fiscales et sociales	23 070
Autres dettes	94 249
Total	271 232

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 290
Total	25 290

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		2 17 465	
Créances clients et comptes rattachés		4 740	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 324	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	2 371 920
Total	2 371 920

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 369 891
Exportation	2 029
Total	2 371 920

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 319	2 941
Dont entreprises liées		2 941

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				33 757	33 757
Amortissements				2 072	2 072
- dotations de l'exercice				2 072	2 072
Total				2 072	2 072
Redevances payées				11 359	11 359
- exercice				11 359	11 359
Total				11 359	11 359
Redevances restant à payer				4 930	4 930
- à un an au plus				18 076	18 076
- entre 1 et 5 ans				23 006	23 006
Total				23 006	23 006

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Ces engagements sont jugés non significatifs compte tenu de l'âge du personnel à la date d'établissement des comptes annuels.

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels	2 950	
- Produit de cession d'éléments d'actifs	4 903	
Total	7 853	
Charges exceptionnelles	1 393	
- Amendes et pénalités	3 449	
- Régularisation compte de tiers	4 842	
Total		4 842